

Le sénateur Carter: Si je comprends bien, vous pensiez d'abord aux immigrants ?

M. Cormier: A cette époque, le groupe le plus important se composait d'immigrants. Nos manières d'aborder la question, et nos programmes, issus de l'expérience des années, ont fait bonne figure dans toute espèce de programmes d'animation sociale où il fallait porter une collectivité à résoudre ses problèmes en lui donnant aide et conseils, sans pour autant l'étouffer sous notre aide financière.

Le sénateur Hastings: En les assimilant.

M. Cormier: En les amenant à participer.

Le sénateur Hastings: Pas à la pauvreté.

Le sénateur Carter: Avez-vous fait de la recherche sociale ? Sinon, à votre avis, où en sont les choses en ce qui concerne les immigrants ? Est-ce que la plupart des immigrants qui arrivent au Canada sont pauvres ? Augmentent-ils la pauvreté au Canada ? Sinon, pourquoi ?

M. Cormier: Voilà une question dont le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration traiterait avec plus de compétence que moi. Je puis vous donner quelques indications. C'est contraire aux faits, je crois, de dire qu'ils viennent tous au Canada pauvres. L'ensemble des immigrants a apporté au Canada de grandes ressources. Cependant, un grand nombre d'entre eux arrivent au Canada avec presque rien. Des recherches sur les immigrants ont montré que, du point de vue économique, de l'établissement économique, ils réussissent beaucoup mieux, peut-être deux fois mieux (si ma mémoire est bonne) qu'un échantillonnage de Canadiens. Divers facteurs expliquent sans doute ce fait. D'abord, ils sont triés sur le volet avant le départ. On ne peut pas trier ainsi les Canadiens avant leur naissance, mais les immigrants, nous les choisissons, et nous éliminons ainsi très probablement ceux qui pourraient s'avérer peu satisfaisants. Voilà l'un des facteurs.

Les immigrants ont aussi une motivation plus grande pour le travail bien fait et l'établissement économique, car ils ne comptent que sur eux-mêmes. Ils veulent à tout prix renforcer leur position économique, alors que bien des gens d'ici se contentent de ce qu'ils ont et de ce qu'ils sont.

Le sénateur Carter: Je voudrais revenir à mon premier point, à ce que j'appellerais la délinquance

communautaire, ou encore l'indifférence communautaire. Je suis de l'une des provinces les plus pauvres du Canada. A peu près tout le monde est pauvre là-bas. J'ai vu nombre de gens venir au Canada comme immigrants, des Juifs, des Juifs polonais, des Juifs ukrainiens. Ils arrivaient à Terre-Neuve sans le sou. En trois ou quatre ans, ils n'étaient plus pauvres. Ils n'étaient pas riches non plus, mais ils gagnaient leur vie et contribuaient à la vie de la communauté. Je les ai observés, et j'ai constaté que dans le cas d'un Juif, par exemple, toute la communauté juive lui apporte son appui; chacun l'aide à démarrer, jusqu'à ce qu'il se suffise à lui-même. A son tour, il aide le suivant.

Les Chinois font de même. J'ai vu arriver bien des Chinois, qui aussitôt ont été pris en charge par la communauté chinoise. Les autres membres de la collectivité n'ont pas ainsi le souci de leurs frères; ils n'en prennent pas la responsabilité. Ne pensez-vous pas que, dans une grande mesure, la pauvreté est affaire de responsabilité communautaire ?

M. Walden: Oui.

Le sénateur Carter: C'est bien davantage une responsabilité communautaire qu'une responsabilité gouvernementale. Comment peut-on arriver à susciter, au sein d'une collectivité normale, les attitudes justes qui aboutiront aux manières de faire des Juifs et des Chinois à cet égard ?

M. Cormier: Je pense qu'on en revient toujours au problème des attitudes et de la participation des ministères. Je pense que la collectivité sera prête à faire quelque chose pour régler ses propres problèmes lorsqu'il y aura une participation réelle et des programmes destinés à soulager ces problèmes. Il arrive souvent que les programmes ne correspondent ni à la vie de telle collectivité en particulier, ni à ses besoins. La collectivité se plaint alors et demande telle chose, alors que le programme en prévoit telle autre. C'est comme de faire à quelqu'un une sorte de gâteau qu'il n'aime pas.

Je connais le cas d'un groupe de gens qui désiraient participer à un projet nécessitant une subvention de \$1,000. Cette aide n'a pu être trouvée nulle part du côté du gouvernement, parce qu'aucun des programmes ne prévoyait que cette somme pourrait être dépensée de cette manière-là. Mais au même moment le gouvernement a pu offrir \$50,000 pour le lancement d'un autre projet communautaire. Seulement, ce n'était pas ce projet-là que désirait la collectivité dont il s'agit. Nous risquons de planifier sans la participation de collectivité donc notre